

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 10 (1874)

Heft: 13

Anhang: Programme de la réunion générale des 20, 21 et 22 juillet 1874 à Saint-Imier

Autor: Société des instituteurs de la Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROGRAMME DE LA RÉUNION GÉNÉRALE

DES 20, 21 ET 22 JUILLET 1874

À SAINT-IMIER

Dimanche 19 juillet.

2 heures après midi: Réunion du Comité central à l'hôtel des Treize Cantons.

Ordre du jour: Rapport du Comité directeur à l'assemblée générale. — Rapport de M. Daguet sur la marche de l'*Educateur*. — Rapport de M. Gisler sur les comptes de la Société. — Révision des statuts. — Préavis sur les propositions émises à Genève par MM. Vial, Maréchal, Carteret et Maire. — Questions diverses, etc.

5 heures: Réunion du Comité central et du Comité d'organisation dans le même local.

6 heures: Distribution, au Collège, des insignes, billets de logement et cartes de fête.

NB. Le prix de la carte de fête est de 7 francs pour les 20 et 21 juillet. Cette carte donne droit: 1° à l'insigne; 2° aux banquets du 20 et du 21; 3° au logement, pour les sociétaires qui se sont fait inscrire.

Des jeunes gens, portant un ruban rouge et blanc, se trouveront à la gare à l'arrivée des trains pour accompagner MM. les invités et les sociétaires au Collège et de là à l'adresse des billets de logement.

Pour faciliter la distribution des cartes et des billets de logement, il sera établi sept bureaux de réception, dont un pour *Mesdames les institutrices*, un pour *Messieurs les invités, les délégués étrangers et la Suisse allemande*, un pour le canton de Genève, un pour celui de Vaud, un pour Neuchâtel, un pour Fribourg et Valais et un pour le Jura bernois. Les différentes salles de distribution seront désignées par des écriteaux. Des dames déléguées se trouveront à la gare pour recevoir mesdames les institutrices et les conduire à leur bureau particulier.

8 heures: Soirée familière à la cantine avec le concours de la musique.

Lundi 20 juillet.

De 7 à 8 heures. Distribution des insignes, cartes de fête et billets de logement, au Collège. (Voir les indications ci-dessus.)

De 8 à 9 heures. Répétition des chœurs de la fête dans le Temple.

9 1/2 heures. Réunion à la cantine et formation du cortège dans l'ordre suivant: Musique, Comité central et Comités cantonaux, Comités d'organisation, dames, invités, membres de la Société. (Itinéraire du cortège: Rue de la Brigade, Stand, Cure, Agassiz, Chapelle, Place Neuve, Malatte, Puits, Place Neuve, Grand'rue, Place du Marché.)

10 heures. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE TEMPLE.

Des écriteaux indiqueront les différentes places des chanteurs et celles qui sont réservées aux dames. Le public est admis sur les galeries.

Ordre du jour :

a) Exécution du premier chœur, *Famille, Ecole et Patrie*, dirigé par M. H. Kling.

b) Discours d'ouverture du président honoraire de la Société, M. C. Bodenheimer, président du gouvernement.

c) Discussion sur les questions à l'étude :

1° *Quels sont les moyens de former l'instituteur? Les écoles normales sont-elles absolument nécessaires? et, en cas d'absence de ces établissements, par quoi pourrait-on y suppléer?* (Rapporteur: M. Maillard, professeur aux écoles normales de Lausanne).

2° *Quels sont les moyens administratifs et pédagogiques propres à obtenir, avec l'instruction obligatoire, la fréquentation la plus régulière des écoles, tout en tenant compte de la position des parents?* (Rapporteur: M. Robert-Schaffter, inspecteur à Neuveville.)

3° *Y aurait-il lieu de fonder, pour les instituteurs de la Suisse romande, une caisse destinée à venir au secours de collègues qui, par suite de maladie ou d'autres causes indépendantes de leur volonté, seraient tombés dans le besoin? En cas d'affirmative, quels seraient les moyens les plus convenables de réaliser cette idée philanthropique?* (Rapporteur: M. Villommet, instituteur à Neuchâtel.)

d) Exécution du second chœur, *La Marseillaise des instituteurs*, dirigé par M. H. Kling.

e) Départ pour la cantine dans l'ordre d'arrivée.

2 heures. Banquet à la cantine.

5 heures. Promenade au château d'Erguel. Collation à Sonvillier.

8 heures. Soirée familière à la cantine avec le concours de la musique.

Mardi 31 juillet.

De 9 à 9 ³/₄ heures. Réunion des sections cantonales dans les locaux qui seront indiqués à la première séance, pour la présentation des membres du nouveau Comité central et autres opérations éventuelles.

9 ³/₄ heures. Formation du cortège derrière le Collège dans le même ordre que le jour précédent. (Itinéraire: Rue Agassiz, Chapelle, Place Neuve, Malatte, Puits, Place Neuve, Grand'rue, Place du Marché.)

10 heures. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE TEMPLE.

Ordre du jour :

a) Communications diverses.

b) Rapport sur la marche de la Société pendant les années 1873 et 1874. (Rapporteur: M. Pagnard, président.)

c) Rapport sur la marche de l'*Educateur*. (Rapporteur: M. Daguet, rédacteur en chef.)

d) Rapport sur la gestion des comptes de la Société. (Rapporteur: M. Gisser, trésorier-gérant.)

e) Discussion des nouveaux statuts élaborés par la commission qui a été nommée à Genève.

f) Choix du lieu du Congrès de 1876.

g) Nomination du Comité central.

h) Discussion des propositions formulées à Genève par MM. Vial, Maréchal, Carteret et Maire.

i) Propositions individuelles.

2 heures. Banquet à la cantine.

4 1/2 heures. Excursion à la Baillive.

8 heures. Soirée familière à la cantine.

Mercrèdi 22 juillet.

9 heures. ASSEMBLÉE DES INSTITUTEURS SUISSES ET ÉTRANGERS DANS LE TEMPLE.

Ordre du jour :

Constitution définitive de l'Association pédagogique universelle, dont la création a été votée à Genève le 31 juillet 1872.

1 heure. Réunion familière à la cantine.

4 heures. Clôture de la fête.

REMARQUES.

I. Les sociétaires qui n'ont pas encore annoncé leur participation au congrès sont priés de le faire jusqu'au 8 juillet. Passé ce terme, nous n'assumons aucune responsabilité, et nous croyons utile d'aviser ceux qui seraient tentés de négliger cette formalité, qu'ils trouveront difficilement à se loger dans les hôtels de Saint-Imier, parce que la plupart des chambres sont retenues pour Messieurs les invités.

II. Mesdames les institutrices ont, à l'égard de l'inscription, la même obligation que les autres sociétaires.

III. Messieurs les invités seront inscrits d'office, mais nous prions ceux qui ne peuvent répondre à l'appel qui leur est adressé de bien vouloir en aviser le président de la Société.

IV. Les membres de la Société et Messieurs les invités recevront ci-joint l'insigne général et une carte de légitimation, sur laquelle ils devront inscrire leur nom et leur domicile. Cette carte leur donnera droit au transport à prix réduits sur les chemins de fer suisses.

V. Un bureau de renseignements sera établi à la cantine pendant la durée de la fête; il sera chargé de délivrer les cartes de fête, en dehors des heures mentionnées dans le programme.

VI. Les rédacteurs et correspondants de journaux qui désireraient des places réservées pendant la durée du congrès, sont priés de s'adresser à M. Pagnard, président de la Société.

COMITÉS.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Il se compose du Comité-directeur et des commissions suivantes :

1. Réception. 2. Finances. 3. Vivres et logements. 4. Décoration.

COMITÉ-DIRECTEUR.

MM. *Bodenheimer*, président du gouvernement et président honoraire de la Société

MM. *A. Daguet*, professeur à l'Académie de Neuchâtel et rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Ed. Pagnard, directeur d'école secondaire, président de la Société.

E. Mercerat, instituteur, vice-président.

F. Gisler, maître secondaire, trésorier-gérant.

A. Gylam, maître secondaire, et

F. Allemand, instituteur, secrétaires.

COMITÉ CENTRAL.

GENÈVE. MM. *Gavard*, secrétaire du département de l'instruction publique, *Bory-Buvelot* et *J. Pelletier*, instituteurs.

VAUD. MM. *Cuenoud*, directeur de l'école cantonale, *Maillard*, professeur, et *Berney*, instituteur.

NEUCHÂTEL. MM. *Villommet*, *Miéville* et *Renaud*, instituteurs.

FRIBOURG. M. *Chaney*, instituteur.

VALAIS. M. *Bruttin*, professeur.

JURA BERNOIS. MM. *Fromageat*, ancien inspecteur, et *Guerne*, instituteur.

COMITÉS CANTONAUX.

GENÈVE. MM. *Dussaud*, président, *Lombard*, *Decor*, *Delafontaine*, *Baud*, *Bory-Buvelot* et *Pelletier*, instituteurs.

VAUD. MM. *Roland*, président, *Paul Vulliet* et *Hermanjat*, instituteurs.

NEUCHÂTEL. MM. *Gisler*, président, *Grisel*, *Piaget*, *Maccabez* et *Cosandier*, instituteurs.

FRIBOURG. MM. *Chaney*, instituteur, président, *Majeux* et *Foule*, professeurs.

VALAIS. Le comité n'est pas encore nommé.

JURA BERNOIS. MM. *Schaffter*, président, et *Landolt*, inspecteurs, *E. Grosjean* et *Guerne*, instituteurs.

INSIGNES.

1° *Comité directeur*. — Rosette rouge et blanche avec rubans de mêmes couleurs, garnis de franges d'or.

2° *Comité central*. — Même décoration avec franges d'argent.

3° *Comités cantonaux*. — Insigne des sociétaires avec petite rosette aux couleurs de leurs cantons respectifs.

4° *Invités et sociétaires*. — Ruban rouge avec la devise : « Congrès scolaire de Saint-Imier, 1874. »

5° *Commission de réception*. — Rosette rouge et noire avec rubans rouge et blanc pour le vice-président.

6° *Commission des finances*. — Rosette jaune et blanche avec rubans rouge et blanc pour le vice-président.

7° *Commission des vivres et logements*. — Rosette verte avec rubans rouge et blanc pour le vice-président.

8° *Commission de décoration*. — Rosette bleue et blanche avec rubans rouge et blanc pour le vice-président.

Les présidents des différentes commissions, en leur qualité de membres du Comité-directeur, porteront les insignes de ce Comité.

9° *Commissionnaires*. — Rosette rouge et blanche.

Saint-Imier, le 22 juin 1874.

Le Comité directeur.